

# ARRETE MUNICIPAL

## Extrait du Registre des ARRETES du MAIRE

RUE DU VERMANDOIS  
RUE DU PONT DE LOISNE

RÈGLEMENTATION DE  
CIRCULATION ET DE  
STATIONNEMENT

**N**ous, Raymond GAQUERE, Maire de la Commune de LA COUTURE,  
Vu le Loi N° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des  
Communes, des Départements et des Régions,  
Vu le Code Général des Collectivités territoriales,  
Vu le Code de la Route,  
Vu la déclaration d'intention de commencement de travaux présentée par l'  
entreprise Atlas Evolution,  
en vue de réaliser des travaux de réfection de voirie rue du Vermandois et rue du  
Pont de Loisne.  
Considérant qu'il convient, pour des raisons de sécurité, de prendre des mesures  
de restriction,

### ARRETONS

#### Article 1er:

La circulation et le stationnement seront interdits au droit du chantier avec route  
barrée :

- du 26 au 27 septembre 2023 de 7h30 à 17h pour la rue du Vermandois,
  - du 25 au 29 septembre 2023 pour la rue du Pont de Loisne
- afin de permettre les travaux susvisés.

#### Article 2 :

Les panneaux de signalisation seront mis en place par l'entreprise Atlas  
Evolution aux extrémités des sections restreintes.

#### Article 3:

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément  
aux lois et règlements en vigueur.

#### Article 4 :

Monsieur le secrétaire général de la Mairie, M. l'Adjudant chef de la Brigade de  
Gendarmerie de La Couture sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui  
sera publié et affiché.

La Couture, le 13/09/2023  
Le Maire,



**Raymond GAQUERE**

Arrêté rendu exécutoire  
compte tenu de son envoi  
en Sous-Préfecture le

# TRAVAUX A LA COUTURE

RUE DU VERMANDOIS

## NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que nous sommes chargés par la mairie de LA COUTURE, de réaliser des travaux de réfection de voirie en entrée de la rue du VERMANDOIS.

Cette intervention se déroulera en 2 temps :

-1ere intervention : terrassement, évacuation et remise en état de la structure routière.

-2eme intervention application des enrobés.

Ces deux interventions nécessitent un blocage temporaire à l'accès des logements de la rue de la manière suivante :

### **Durée prévisionnelle des travaux :**

**1ere Intervention 1 jour – le mardi 26 septembre 2023 à compter de 7h30 jusque 17h**

**2eme intervention 2 jour – le mercredi 27/09 et jeudi 28/09/2023 de 7h30 à 17h**

La fermeture de la route ne sera effective que durant les plages horaires annoncés et sous réserve des intempéries éventuelles. L'accès au logement sera néanmoins rétabli au soir de chaque phase.

Ceci pour votre sécurité, celles de nos équipes ainsi que pour la bonne réalisation technique des travaux.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour information - Contact : M. VANRAES 06/13/91/81/38 ou Mr GHESTIN 06/48/56/42/34

Entreprise ATLAS EVOLUTION

## **TRAVAUX A LA COUTURE**

**RUE DU PONT DE LOISNE**

### **NOTE D'INFORMATION AUX RIVERAINS**

Madame, Monsieur,

Nous vous informons par la présente que nous sommes chargés par la mairie de LA COUTURE, de réaliser des travaux de réfection rue du PONT DE LOISNE.

Cette intervention nécessite un blocage temporaire à l'accès des logements de la rue.

**Durée prévisionnelle des travaux :**

**Délai d'intervention 5 jours – à partir du lundi 25  
septembre 2023**

**Horaires d'interventions 7h30 – 17h30**

La fermeture de la route ne sera effective que durant les plages horaires annoncés et sous réserve des intempéries éventuelles. L'accès au logement sera néanmoins rétabli au soir.

Ceci pour votre sécurité, celles de nos équipes ainsi que pour la bonne réalisation technique des travaux.

Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour la gêne occasionnée par ces travaux.

Vous remerciant de votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour information - Contact : M. VANRAES 06/13/91/81/38 ou Mr GHESTIN 06/48/56/42/34